

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21750001617666	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Collectivité à statut particulier : Ville de Paris
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Direction Régionale des Finances publiques d'Ile de France et de Paris

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : Budget annexe de l'assainissement (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	20
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	25

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	26
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	28

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après vote du compte administratif.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-3 790 907,69	-3 258 014,40
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	532 893,29	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		-3 258 014,40	-3 258 014,40

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-7 854 673,89	9 455 344,42
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 792 908,71	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 11 517 109,60	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 455 344,42	9 455 344,42

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 197 330,02	6 197 330,02
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	38 326 951,00	531 383,07	-900 000,00	-900 000,00	37 958 334,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	26 600 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	27 500 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
Total des dépenses de gestion des services		64 941 951,00	531 383,07	0,00	0,00	65 473 334,07
66	Charges financières	3 710 000,00	0,00	-800 000,00	-800 000,00	2 910 000,00
67	Charges exceptionnelles	870 000,00	1 510,22	0,00	0,00	871 510,22
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	200 000,00		800 000,00	800 000,00	1 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		69 821 951,00	532 893,29	0,00	0,00	70 354 844,29
023	Virement à la section d'investissement (6)	9 737 959,60		-3 997 617,69	-3 997 617,69	5 740 341,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	33 000 000,00		206 710,00	206 710,00	33 206 710,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		42 737 959,60		-3 790 907,69	-3 790 907,69	38 947 051,91
TOTAL		112 559 910,60	532 893,29	-3 790 907,69	-3 790 907,69	109 301 896,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	109 301 896,20
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	102 649 910,60	0,00	-3 258 014,40	-3 258 014,40	99 391 896,20
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	900 000,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00
Total des recettes de gestion des services		105 749 910,60	0,00	-3 258 014,40	-3 258 014,40	102 491 896,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	110 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		105 859 910,60	0,00	-3 258 014,40	-3 258 014,40	102 601 896,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 700 000,00		0,00	0,00	6 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		6 700 000,00		0,00	0,00	6 700 000,00
TOTAL		112 559 910,60	0,00	-3 258 014,40	-3 258 014,40	109 301 896,20

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	109 301 896,20
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	32 247 051,91
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	4 500 000,00	580 958,58	-580 958,58	-580 958,58	4 500 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 070 000,00	57 309,55	0,00	0,00	2 127 309,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 260 000,00	5 132 900,91	-7 090 915,31	-7 090 915,31	37 301 985,60
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	45 830 000,00	5 771 169,04	-7 671 873,89	-7 671 873,89	43 929 295,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	815 000,00	18 939,67	0,00	0,00	833 939,67
16	Emprunts et dettes assimilées	9 520 000,00	0,00	-180 000,00	-180 000,00	9 340 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
	Total des dépenses financières	10 835 000,00	18 939,67	-180 000,00	-180 000,00	10 673 939,67
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	100 000,00	2 800,00	-2 800,00	-2 800,00	100 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	56 765 000,00	5 792 908,71	-7 854 673,89	-7 854 673,89	54 703 234,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 700 000,00		0,00	0,00	6 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 500 000,00		0,00	0,00	3 500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 200 000,00		0,00	0,00	10 200 000,00
	TOTAL	66 965 000,00	5 792 908,71	-7 854 673,89	-7 854 673,89	64 903 234,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 517 109,60
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	76 420 344,42
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	7 340 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	9 440 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 287 040,40	0,00	-3 953 490,14	-3 953 490,14	9 333 550,26
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	20 627 040,40	0,00	-1 853 490,14	-1 853 490,14	18 773 550,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	15 099 742,25	15 099 742,25	15 099 742,25
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	15 099 742,25	15 099 742,25	15 099 742,25
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	20 727 040,40	0,00	13 246 252,11	13 246 252,11	33 973 292,51
021	Virement de la section d'exploitation (4)	9 737 959,60		-3 997 617,69	-3 997 617,69	5 740 341,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	33 000 000,00		206 710,00	206 710,00	33 206 710,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 500 000,00		0,00	0,00	3 500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	46 237 959,60		-3 790 907,69	-3 790 907,69	42 447 051,91
	TOTAL	66 965 000,00	0,00	9 455 344,42	9 455 344,42	76 420 344,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	76 420 344,42

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	32 247 051,91
---	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-368 616,93		-368 616,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 000,00		900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	-800 000,00	0,00	-800 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 510,22	0,00	1 510,22
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	800 000,00	206 710,00	1 006 710,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-3 997 617,69	-3 997 617,69
Dépenses d'exploitation – Total		532 893,29	-3 790 907,69	-3 258 014,40

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-3 258 014,40
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	18 939,67	0,00	18 939,67
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-180 000,00	0,00	-180 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	57 309,55	0,00	57 309,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-1 958 014,40	0,00	-1 958 014,40
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-2 061 765,18	0,00	-2 061 765,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	11 517 109,60
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 455 344,42
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	-3 258 014,40		-3 258 014,40
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		-3 258 014,40	0,00	-3 258 014,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-3 258 014,40
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-3 953 490,14	0,00	-3 953 490,14
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		206 710,00	206 710,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		-3 997 617,69	-3 997 617,69
Recettes d'investissement – Total		-1 853 490,14	-3 790 907,69	-5 644 397,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	15 099 742,25
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 455 344,42
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	38 326 951,00	-900 000,00	-900 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	50 000,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 000 000,00	-620 503,75	-620 503,75
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 000 000,00	-69,85	-69,85
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 200 000,00	-21 513,90	-21 513,90
6064	Fournitures administratives	15 000,00	-62,57	-62,57
6066	Carburants	70 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	12 000,00	-3 063,59	-3 063,59
611	Sous-traitance générale	1 950 000,00	-73 628,93	-73 628,93
6132	Locations immobilières	150 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 110 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	-396,50	-396,50
61523	Entretien, réparations réseaux	3 800 000,00	-40 391,25	-40 391,25
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	350 000,00	-5 375,07	-5 375,07
61551	Entretien matériel roulant	70 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	80 000,00	-3 322,91	-3 322,91
6156	Maintenance	1 670 000,00	-88 985,93	-88 985,93
6168	Autres	1 422 251,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	300 000,00	-8 927,80	-8 927,80
618	Divers	250 000,00	-26 284,07	-26 284,07
6222	Commissions recouvrement redevance	100 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	250 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	2 000,00	-1 095,60	-1 095,60
6231	Annonces et insertions	2 000,00	-1 350,00	-1 350,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	-430,38	-430,38
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6244	Transports administratifs	10 000,00	-359,00	-359,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	-751,00	-751,00
6256	Missions	5 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	15 000,00	-3 487,90	-3 487,90
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	250 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	40 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	310 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	7 498 200,00	0,00	0,00
6288	Autres	10 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	80 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	50 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	26 600 000,00	900 000,00	900 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	400 000,00	400 000,00
6331	Versement de mobilité	383 653,85	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	92 076,92	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	15 202 923,08	500 000,00	500 000,00
6413	Primes et gratifications	4 399 230,77	0,00	0,00
6415	Supplément familial	281 346,15	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 066 615,38	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 938 846,15	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	71 615,39	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	163 692,31	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00
6518	Autres	15 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		64 941 951,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	3 710 000,00	-800 000,00	-800 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 960 000,00	-150 000,00	-150 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	750 000,00	-650 000,00	-650 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	870 000,00	0,00	0,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	15 000,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	500 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	250 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	200 000,00	800 000,00	800 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	200 000,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	800 000,00	800 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		69 821 951,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	9 737 959,60	-3 997 617,69	-3 997 617,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	33 000 000,00	206 710,00	206 710,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	33 000 000,00	206 710,00	206 710,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		42 737 959,60	-3 790 907,69	-3 790 907,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		42 737 959,60	-3 790 907,69	-3 790 907,69
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		112 559 910,60	-3 790 907,69	-3 790 907,69

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	532 893,29
-----------------------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-3 258 014,40
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	-610 791,47
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-710 791,47
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	50 000,00	0,00	0,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	50 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	102 649 910,60	-3 258 014,40	-3 258 014,40
704	Travaux	2 000 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	82 027 910,60	-3 258 014,40	-3 258 014,40
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	18 182 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	100 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	80 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	240 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	20 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	900 000,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	900 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 150 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	2 150 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		105 749 910,60	-3 258 014,40	-3 258 014,40
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	110 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	110 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		105 859 910,60	-3 258 014,40	-3 258 014,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	6 700 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	6 700 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 700 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		112 559 910,60	-3 258 014,40	-3 258 014,40

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-3 258 014,40
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 500 000,00	-580 958,58	-580 958,58
2031	Frais d'études	4 100 000,00	-393 756,43	-393 756,43
2051	Concessions et droits assimilés	400 000,00	-187 202,15	-187 202,15
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 070 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	500 000,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	400 000,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	100 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	70 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	39 260 000,00	-7 090 915,31	-7 090 915,31
2313	Constructions	500 000,00	-294 681,49	-294 681,49
2315	Installat°, matériel et outillage techni	37 660 000,00	-6 767 825,73	-6 767 825,73
232	Immobilisations incorporelles en cours	1 100 000,00	-28 408,09	-28 408,09
Total des dépenses d'équipement		45 830 000,00	-7 671 873,89	-7 671 873,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	815 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	815 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 520 000,00	-180 000,00	-180 000,00
1641	Emprunts en euros	6 150 000,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	3 370 000,00	-180 000,00	-180 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		10 835 000,00	-180 000,00	-180 000,00
458122	Raccordement des péniches & établissements flottan (6)	100 000,00	-2 800,00	-2 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		100 000,00	-2 800,00	-2 800,00
TOTAL DEPENSES REELLES		56 765 000,00	-7 854 673,89	-7 854 673,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	6 700 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	6 700 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	5 530 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	140 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	110 000,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	680 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	60 000,00	0,00	0,00
139188	des tiers	180 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 500 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 200 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		66 965 000,00	-7 854 673,89	-7 854 673,89

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	5 792 908,71
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	11 517 109,60
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 455 344,42
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	7 340 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	4 500 000,00	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	2 840 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 287 040,40	-3 953 490,14	-3 953 490,14
1641	Emprunts en euros	10 287 040,40	-3 953 490,14	-3 953 490,14
1678	Autres dettes conduit ^o particulières	3 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 627 040,40	-1 853 490,14	-1 853 490,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	15 099 742,25	15 099 742,25
1068	Autres réserves	0,00	15 099 742,25	15 099 742,25
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	15 099 742,25	15 099 742,25
458222	Raccordement des péniches & établissements flottan (5)	100 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		100 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		20 727 040,40	13 246 252,11	13 246 252,11
021	Virement de la section d'exploitation	9 737 959,60	-3 997 617,69	-3 997 617,69
040	Opérat^o ordre transfert entre sections (6) (7)	33 000 000,00	206 710,00	206 710,00
28031	Frais d'études	375 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	750 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	1 560 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	238,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	875 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	27 987 762,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	310 000,00	206 710,00	206 710,00
28155	Outillage industriel	146 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	148 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	560 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	220 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	68 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		42 737 959,60	-3 790 907,69	-3 790 907,69
041	Opérations patrimoniales (8)	3 500 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	3 500 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		46 237 959,60	-3 790 907,69	-3 790 907,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		66 965 000,00	9 455 344,42	9 455 344,42

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 455 344,42
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	800 000,00		0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
Dotations pour risque contentieux	800 000,00		0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
Dépréciations (2)	200 000,00		907 325,00	1 107 325,00	0,00	1 107 325,00
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	200 000,00		907 325,00	1 107 325,00	0,00	1 107 325,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	1 000 000,00		907 325,00	1 907 325,00	0,00	1 907 325,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-11 517 109,60	-11 517 109,60	-11 517 109,60
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-5 792 908,71	-5 792 908,71	-5 792 908,71
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-17 310 018,31	-17 310 018,31	-17 310 018,31

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	15 099 742,25	15 099 742,25	15 099 742,25
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-17 310 018,31	-17 310 018,31	-17 310 018,31
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	-2 210 276,06	-2 210 276,06	-2 210 276,06

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	16 720 000,00	-180 000,00	-180 000,00	16 540 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	42 737 959,60	-3 790 907,69	-3 790 907,69	38 947 051,91
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	26 017 959,60	-3 610 907,69	-3 610 907,69	22 407 051,91

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 16 720 000,00	-180 000,00	II -180 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 520 000,00	-180 000,00	-180 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 150 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	3 370 000,00	-180 000,00	-180 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 200 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 700 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	500 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 42 737 959,60	-3 790 907,69	VI -3 790 907,69
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		42 737 959,60	-3 790 907,69	-3 790 907,69
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	375 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	750 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	1 560 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	238,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	875 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	27 987 762,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	310 000,00	206 710,00	206 710,00
28155	Outillage industriel	146 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	148 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	560 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	220 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	68 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	9 737 959,60	-3 997 617,69	-3 997 617,69

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458122	Intitulé de l'opération : Raccordement des péniches & établissements flottan			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	363 285,18	0,00	-2 800,00	-2 800,00
458122 Raccordement des péniches & établissements flottan (5)	363 285,18	0,00	-2 800,00	-2 800,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	363 285,18	0,00	-2 800,00	-2 800,00
RECETTES (b)	340 722,00	0,00	0,00	0,00
458222 Financement par le tiers (7)	340 722,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	340 722,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
35912 Amélioration infrastructures industrielles et mesures	1 200 000,00	-62 036,12	1 137 963,88	0,00	300 000,00	837 963,88
03847 Compte de tiers	593 722,00	0,00	593 722,00	63 018,43	100 000,00	433 503,57
35915 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	-500 000,00
35920 Installation échangeur calories Rivoli-Riothermie	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	100 000,00	1 100 000,00
35924 Maintenance évolutive de la GAO	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	-100 000,00
35926 Reconstruction de l'égout Evangile	0,00	8 000 000,00	8 000 000,00	0,00	0,00	8 000 000,00
35916 Refonte architecture informatique	800 000,00	0,00	800 000,00	0,00	200 000,00	600 000,00
35917 Renforcement cybersécurité période JOP	500 000,00	0,00	500 000,00	151 673,69	0,00	348 326,31
35925 Réhabilitation des ouvrages principaux - Asnières	8 000 000,00	0,00	8 000 000,00	0,00	3 000 000,00	5 000 000,00
35919 Réhabilitation expérimentale multi-sites	8 000 000,00	0,00	8 000 000,00	804 526,35	3 000 000,00	4 195 473,65
35923 Réhabilitation secteur Sorbier-Amandiers	2 200 000,00	-320 916,71	1 879 083,29	0,00	0,00	1 879 083,29
34704 Réseau fibre optique	4 450 000,00	-650 000,00	3 800 000,00	202 118,12	1 252 703,81	2 345 178,07
34801 acquisition de matériel d'exploitation	3 660 000,00	-88 138,11	3 571 861,89	332 258,75	1 051 359,17	2 188 243,97
34802 acquisition de mobilier	40 000,00	0,00	40 000,00	3 623,59	21 207,86	15 168,55
35910 bassins stockage intercept. buffon mazas	105 530 000,00	-23 197,69	105 506 802,31	166 387,99	500 000,00	104 840 414,32
35306 branchements particuliers	26 000 000,00	-1 000 199,87	24 999 800,13	1 716 458,74	5 141 985,60	18 141 355,79
35301 diagnostic des ouvrages	1 400 000,00	-86 199,93	1 313 800,07	35 765,04	500 000,00	778 035,03
35904 déversoir orage vincennes charenton péri	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00
34301 etudes préliminaires	4 970 000,00	-403 122,21	4 566 877,79	193 435,75	1 350 000,00	3 031 055,67

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
35001 provisions pour petits aménagements	18 800 000,00	953 402,43	19 753 402,43	1 145 865,77	6 000 000,00	12 607 536,66
35302 réhabilitation des ouvrages principaux	6 690 000,00	0,00	6 690 000,00	38 189,01	0,00	6 651 810,99
35303 réhabilitation des ouvrages secondaires	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00
34604 réhabilitation-temporisation rc	1 950 000,00	-207 583,99	1 742 416,01	41 920,80	750 000,00	950 495,21
34502 stations de gestion locale	48 513 000,00	-1 500 000,00	47 013 000,00	1 134 131,56	3 700 000,00	42 178 868,44
34701 t.i.g.r.e.	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	86 904,51	1 000 000,00	2 913 095,49
34303 traitements des points singuliers	910 000,00	-616 652,20	293 347,80	0,00	210 000,00	83 347,80
35403 travaux dans locaux	14 650 000,00	-4 013 751,35	10 636 248,65	112 060,81	1 102 038,71	9 422 149,13
35401 travaux de réparation des ouvrages	29 270 000,00	-620 750,53	28 649 249,47	1 600 532,08	7 000 000,00	20 049 156,56
35402 travaux de sécurité	13 250 000,00	-946 297,90	12 303 702,10	935 517,00	2 000 000,00	9 368 185,10
35305 voies privées	3 700 000,00	-620 000,00	3 080 000,00	349 002,53	1 150 000,00	1 580 997,47

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		47,00	0,00	47,00	41,30	0,00	41,30
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	C	25,00	0,00	25,00	22,30	0,00	22,30
Attaché d'administrations parisiennes	A	4,00	0,00	4,00	5,00	0,00	5,00
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	B	18,00	0,00	18,00	14,00	0,00	14,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		466,00	5,00	471,00	398,96	12,93	411,89
Adjoint technique contractuel	C	0,00	5,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	15,00	0,00	15,00	14,00	2,00	16,00
Chef d'exploitation	B	24,00	0,00	24,00	19,70	0,00	19,70
Egoutier et personnel réseau souterrain	C	217,00	0,00	217,00	194,50	0,00	194,50
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	A	9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur d'administrations parisiennes	A	28,00	0,00	28,00	24,60	2,00	26,60
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	55,00	0,00	55,00	48,96	4,93	53,89
Technicien des services opérationnels	B	74,00	0,00	74,00	56,00	0,00	56,00
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	44,00	0,00	44,00	36,20	4,00	40,20
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		513,00	5,00	518,00	441,26	13,93	455,19

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	CULT	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	396	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	367	0,00	332-23-2°	CDD
Ingénieur d'administrations parisiennes	A	TECH	518 - 896	0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur d'administrations parisiennes	A	TECH	518 - 896	0,00	332-8-2°	CDD
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	415 - 569	0,00	332-8-2°	CDI
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	415 - 569	0,00	332-8-2°	CDD
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	415 - 569	0,00	332-8-2°	CDD
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	415 - 569	0,00	332-8-2°	CDD
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	TECH	415 - 569	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	TECH	389 - 458	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	TECH	389 - 458	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	TECH	389 - 458	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	TECH	389 - 458	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

Ville de Paris - Budget annexe de l'assainissement - BS - 2025

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.